COUR D'ASSISES DU PAS-DE-CALAIS

Le satyre de Dainville condamné aux Travaux Forcés à perpétuité

Nous avons conté à nos lecteurs, tout au moins ce qu'il est possible de dire d'une affaire de viol, le crime immonde dont s'était rendu coupable le journalier Jules Gribeauval, occupé chez un cultivateur de la commune de Dainville, près d'Arras.

Gribeauval, sorti quelques jours auparavant de la prison d'Amiens, s'était fait embaucher dans une ferme tenue par un cultivateur des plus honnêtes de cette commune. Pendant les premiers jours de son arrivée à la ferme, il se comporta de meilleure façon. C'est ainsi qu'ayant gagné la confiance de ses patrons, il emmena un dimanche un jeune enfant de ses maîtres, âgé de quatre ans, pour aller à la rencontre de l'aînée, âgée de six ans, qui était allée au patronage.

Et le triste individu, en compagnie des deux enfants, s'éloigna à travers la campagne et fut surpris dans une attitude non équivoque par le fermier qui, étant donné l'heure tardive, s'était mis à la recherche de ses petits.

La pauvre petite avait subi d'odieuses violences. Gribeauval avait étouffé les cris de sa malheureuse victime en lui plaçant de la terre dans la bouche. La jeune enfant, toute ensanglantée, fut transportée chez ses parents. Une opération chirurgicale fut jugée nécessaire.

Le lendemain de son arrestation, le satyre avoua cyniquement qu'il avait prémédité son crime depuis le matin, puis se déclara atteint d'une maladie honteuse.

Des soins énergiques furent donnés à sa victime, qui heureusement fut vite guérie.

La Cour d'assises du Pas-de-Calais a eu à juger l'auteur de ce criminel attentat.

M. Dufayet, substitut du procureur de la République siégeait au banc du ministère public.

Gribeauval avait Me Vallini, du barreau d'Arras, comme défenseur.

Après délibérée, le sinistre personnage a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Pour le soustraire à la fureur et à l'indignation de la foule, le service d'ordre dut intervenir.

***

C'est aujourd'hui que va se clôturer la quatrième session des assises du Pas-de-Calais. Pour cette séance, les jurés auront à rendre leur verdict sur une affaire de coup mortel qui eut lieu à Arras. C'est le 10 septembre 1927 que l'accusé, Foucart Jules, monteur en fer, à Arras, tua, au cours d'une discussion d'intérêt, son compagnon de travail, M. Lesoing Albert, d'un coup de couteau qui lui trancha la veine jugulaire.

A PROPOS DE L'ENTREPOT RÉEL DES DOUANES DE DOUAI

M. Goniaux, député de Douai, vient de recevoir de M. le Ministre des Finances la lettre suivante :

« Vous avez bien voulu appeler mon attention sur une pétition par laquelle la Fédération des Syndicat de l'Epicerie en Détail du Nord de la France s'élève contre la suppression éventuelle de l'entrepôt réel des Douanes de Douai.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il n'est nullement question, quant à présent, de supprimer cet entrepôt.

« Par contre, en vue d'examiner la possibilité d'exonérer l'Etat des frais d'exercice des entrepôts réels des douanes situés à l'intérieur et de mettre ces frais à la charge des concessionnaires, l'Administration des finances a été amenée à rechercher quels étaient ceux des établissements qui ne répondaient pas à des besoins généraux.

« Le département du commerce a été saisi de cette affaire et a demandé aux établissements publics dont il s'agit, et notamment aux concessionnaires de l'entrepôt réel de Douai de formuler leurs observations.

« C'est, sans doute, cette consultation qui a motivé la lettre que vous a adressée le président de la Fédération des Syndicats de l'Epicerie en Détail du Nord de la France. »

LA POSTE LE 1er JANVIER

Le dimanche 1er janvier, les guichets des bureaux de poste seront ouverts au public dans les conditions indiquées ci-après :

Recettes des trois premières classes : de 8 heures à midi.

Recettes des trois dernières classes : de 8 heures à 11 heures.

Etablissements de facteur-receveur et agences postales : Pendant une heure au moins.

LES TIMBRES ANTITUBERCULEUX

L'Administration des P. T. T. qui prête volontiers tout le concours possible de ses services à la vente des timbres du Comité National de Défense contre la tuberculose, croit devoir rappeler au public, à la suite d'erreurs nombreuses que les dites vignettes n'ont aucune valeur d'affranchissement et ne peuvent, par conséquent, être utilisés par l'affranchissement des correspondances.

LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU NORD DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE

La Commission de l'assistance publique du Nord devait hier se réunir à la Préfecture du Nord afin d'entendre l'exposé d'un rapport de M. Hamel, ancien inspecteur du service.

Faute de membres l'assemblée a été reportée à une date ultérieure.

Des victimes du froid dans notre région

UN CHAUFFEUR DE RAPIDE A ETE FRAPPE DE CONGESTION SUR SA MACHINE, ENTRE ARRAS ET DOUAI

Un chauffeur de la Compagnie du Nord, M. Justin Lefebvre, 30 ans, demeurant à la Plaine-Saint-Denis avait pris son service sur la locomotive du train rapide 3807 de Paris à Lille Soudain, entre Arras et Douai, le malheureux cheminot s'affaissa, frappé de congestion. Il a été descendu à l'arrivée du convoi à Douai, à 22 h. 30, et transporté aussitôt à l'Hôtel-Dieu en automobile.

UN DOMESTIQUE AGRICOLE A ÉTÉ ÉCRASÉ PAR SA VOITURE A CONCHY-SUR-CANCHE

M. François Portemont, 37 ans, domestique agricole chez M. Sacleux, à Aubrometz, se rendait à Frévent, mardi dernier, dans la matinée, avec un tombereau attelé d'un cheval qu'il conduisait à pied ; quelques dizaines de mètres avant d'arriver à Conchy, son cheval prit peur et il ne put le retenir. M. Portemont étant chaussé de sabots, glissa sur la route et tomba sous l'une des roues du véhicule, qui lui passa sur le dos. Il fut relevé par M. Lamoury, d'Aubrometz, témoin de l'accident et fut reconduit à son domicile à Aubrometz par le camion automobile de l'Usine de Boubers-sur-Canche ; en y arrivant, il y expira, des suites de l'écrasement de la poitrine. La gendarmerie a procédé à l'enquête réglementaire.

QUATRE PERSONNES VICTIMES D'UN ACCIDENT D'AUTO-CAR A PARIS

Un assez grave accident provoqué par le verglas, s'est produit vers 7 heures, à l'angle de l'Avenue du Parc des Expositions et de l'Avenue de la Porte de la Plaine. Un auto-car, conduit par son propriétaire, M. André Denis, demeurant rue Victor-Hugo, 88, à Vanves, a dérapé et renversé quatre personnes. L'une d'elles, une femme paraissant âgée de 30 ans, dont on n'a pu encore établir l'identité, a été tuée sur le coup. Son corps a été transporté à l'Hôpital de Vaugirard. Les trois autres personnes ont reçu des contusions légères.

On signale en outre de nombreuses chutes qui provoquèrent, soit des contusions, soit des fractures de jambes.

Un brigadier de gardiens de la paix, M. Montagne, du 15e arrondissement, qui venait prendre son service au poste Saint-Victor, a fait notamment une chute rue de Poissy. Blessé assez gravement à la tête, il a été admis à l'Hôtel-Dieu.

DEUX OUVRIERS FRAPPÉS DE CONGESTION A SAINT-ETIENNE

MM. François Lafarbe, âgé de 70 ans, métallurgiste, domicilié à Saint-Etienne et Frètes, âgé de 65 ans, employé dans une briqueterie de Saint-Marcellin-en-Forez, sont morts de congestion causée par le froid.

DES LOUPS ONT DÉVORÉ DES MOUTONS DANS LE HAINAUT

On mande de Bruxelles que des loups ont fait leur apparition dans le Hainaut, notamment à Loignies et ont dévoré des moutons.

500 VICTIMES DU VERGLAS A LONDRES

On mande de Londres que cinq cents piétons, victimes du verglas ont été transportés dans les hôpitaux, avec des bras ou des jambes cassés. Un a succombé.

Des piétons, dans l'impossibilité de marcher, avaient recouvert leurs chaussures de grosses chaussettes.

LES TRAVAUX EFFECTUÉS PAR LES MINES SOUS LES PROPRIÉTÉS DES PARTICULIERS

M. Goniaux, député, avait exposé à M. le Ministre des Travaux publics qu'un arrêté, publié au « Journal Officiel » en janvier 1909, ordonne que chaque exploitant de mine est tenu de communiquer, dans ses bureaux, à tout propriétaire qui lui en fera la demande, les plans des travaux souterrains effectués sous sa propriété, avec le plan de la surface permettant de se rendre compte de leur situation ; et demandait si un propriétaire, incapable ou incompétent pour consulter les dits plans, peut se faire assister par mandataires.

Le Ministre a répondu : « Le texte cité, extrait de l'article 12 du décret du 14 janvier 1909, ne mentionne que le propriétaire, mais rien ne paraît s'opposer à ce que, dans certains cas particuliers, l'incapacité ou l'incompétence, notamment, l'intéressé ne se fasse assister d'un mandataire ».

LE PRIX DES TABACS

A la suite de la décision prise hier par les représentants de l'Administration des Tabacs et des membres de la Commission paritaire des planteurs de tabacs de soumettre à l'arbitrage du Président de la Cour des Comptes, la question des prix d'achat des tabacs indigènes, l'arbitre a rendu hier sa sentence. **Il a fixé à six cents francs les 100 kilos le prix de base, se prononçant ainsi en faveur des propositions de l'Administration.**

On sait que les planteurs proposaient, de leur côté, 750 francs.

A la suite de cette décision, les représentants des planteurs de tabac se sont rendus à la Chambre des Députés pour entretenir de la question et des incidents qu'elle risque de provoquer les membres du groupe parlementaire de défense des planteurs de tabac.

L'assemblée générale de la chambre des agriculteurs du Nord à Lille

ELLE A EU LIEU A LA PRÉFECTURE ET D'IMPORTANTS VŒUX Y ONT ÉTÉ ÉMIS

La Chambre d'Agriculture du Nord s'est réunie hier à la Préfecture sous la présidence de M. M. Hadou, assisté de M. l'Abbé Outers.

M. Leroy, secrétaire général de la Préfecture assistait à l'assemblée.

LA CRISE AGRICOLE

M. Hadou a rendu compte des démarche faites au Ministère de l'Agriculture par des représentants des Chambres du NORD, du PAS-de-CALAIS de la SOMME, de l'AISNE relativement à la crise agricole et tout particulièrement sur la baisse des blés, du sucre et du bétail.

En ce qui concerne les blés, le Ministre a annoncé que les droits de douane, seraient bientôt relevés. Mais pour le sucre et le bétail il ne pouvait pour l'instant, que promettre d'examiner la question. « Il ne fallait pas en cas, attendre de diminution de droit de consommation sur le sucre et ce, pour une raison d'équilibre budgétaire. »

L'assemblée a étudié ensuite le décret du 5 décembre, réglementant les rapports existant entre la Chambre d'Agriculture et l'Office Départemental, les attributions de ce dernier devant, logiquement, passer aux Chambres, nouvellement créées.

LES CONCOURS DÉPARTEMENTAUX

La Commission du budget remercie le Conseil Général du Nord de la subvention votée en faveur de la Chambre du Nord, subvention insuffisante, déclare-t-elle mais qu'on s'efforcera de faire relever.

Différents vœux sont ensuite déposés par MM. Lanthier, Belle, Tamboise, Langrand, et étudiés par l'assemblée, entr'autres celui demandant que dans les concours d'étalons reconnus aptes à régénérer la race, on puisse faire la monte en dehors de l'aire géographique de cette race.

L'assemblée a adopté plusieurs vœux présentés par M. Langrand relativement les concours départementaux ainsi que celui relatif à l'assèchement de la vallée de la Scarpe, estimant que les industries (mines, chemins de fer, etc.) qui ont une part de responsabilité dans les inondations, soient tenues de participer aux dépenses.

Une sous-commission est d'ailleurs désignée pour enquêter sur place.

LE TRANSPORT DES PRODUITS AGRICOLES

La Chambre est unanime à regretter les charges trop lourdes qui pèsent sur les transports des produits agricoles.

Pour terminer, l'assemblée fixe au 25 janvier la réunion des commissions et au 15 février 1928 l'assemblée générale extraordinaire.

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Un rapport de M. Macke, relatif à l'enseignement agricole est ensuite distribué aux membres et examiné avec la plus grande attention.

M. Macke propose, en ce qui concerne les jeunes gens, que l'enseignement soit donné sous une quintuple forme : élémentaire, secondaire, supérieur, post-scolaire et par l'initiative privée.

En ce qui concerne les jeunes filles, M. Macke émit le vœu qu'on augmente le nombre des écoles ménagères ambulantes et que des établissements fixes soient créés, sur le modèle des Ecoles Belges.

Les manifestations agricoles de la foire commerciale internationale de Lille

Le Comité d'organisation de la Foire Commerciale de Lille a toujours étudié, au cours des années précédentes, la question de la participation des agriculteurs à cette grande manifestation régionale.

Hier ce comité recevait à la Nouvelle Bourse de Lille, les délégués des diverses associations agricoles de la région. La séance était présidée par M. Hadou, président de la Chambre d'agriculture, avec à ses côtés MM. Guilbaut, conseiller général ; Desprez, d'Hespel, Villeneuve, Outers, Dorchies, Riez, Montsarrat, Leriche, Debuchy, Mulnard, Matte, Aldebert, Bedenne, etc... Le Comité de la Foire était représenté par MM. Delepoulle, Bouchery, Taffin, Wiart, Bonte, architecte.

Au cours de cette réunion, où les vues et desiderata de chacun furent attentivement examinés, il fut décidé de donner cette année une ampleur nouvelle aux manifestations agricoles. Pour ce faire, chaque société s'engage à activer la propagande dans les bourgades les plus reculées.

Bref il fut décidé d'organiser une **semaine agricole au cours de la deuxième semaine de la Foire, soit du 18 au 22 avril.**

Au cours de cette semaine, une journée, **celle du mercredi 18**, sera particulièrement importante et prendra le nom de journée agricole.

Il fut également décidé que des emplacement plus grands, ainsi que des halls couverts, seraient affectés aux exposants.

Enfin des **démonstrations** de machines agricoles se feront à **Wambrechies** et un service spécial de tramways assurera le transport des voyageurs.

Des commissions vont des maintenant étudier attentivement tous les perfectionnements à apporter à ces grands projets afin d'assurer la réussite de l'entreprise.

A l'issue de la réunion un dîner amical fut servi dans les salons du Royal Hôtel, aux délégués des sociétés agricoles.

A PROPOS DE LA DÉRIVATION DE LA SCARPE A DORIGNIES

Les travaux de dérivation de la Scarpe, autour de Douai, ont permis hier, à la Préfecture du Nord, de réunir neuf soumissionnaires. Ces travaux, consistant en la fourniture et pose des portes et vannes de l'écluse de Dorignies, évalués à 700.000 fr. environ ont été adjugés à un entrepreneur qui consentait un rabais de 20 %.

La Journée Sportive

FOOTBALL-ASSOCIATION

Pourquoi supprimer la Coupe de France ?

La Ligue de Paris veut réorganiser, paraît-il, le football français et au prochain Conseil national, elle soumettra un nouveau projet de championnat de France.

Comme notre calendrier est déjà passablement chargé, eh bien ! on supprimera purement et simplement la Coupe de France. Ce n'est pas compliqué mais encore fallait-il y penser !

Avouez néanmoins, Messieurs de la rue de Valois, que vous alliez vraiment vite en besogne. Supprimer, c'est très bien ! mais êtes-vous certains que tous les amateurs du ballon rond diront « amen » à votre détermination et ne trouveront pas à placer eux aussi leur petit mot ?

C'est que particulièrement dans notre sportive région du Nord, nous connaissons pas mal de gens qui ne sont pas du tout de votre avis. Ils aiment la Coupe, oui Messieurs, et vous savez que l'amour est aveugle... et que l'on ne trouve que des qualités à l'objet de son affection.

Peut-on donc leur tenir grief d'aimer la Coupe ? Que non, car elle est comme certaines femmes qui attirent par leur simplicité. Pour le comprendre pas besoin d'être bachelier : vainqueur, on continue ; battu, on disparaît, c'est tout.

Et puis comme le dit notre excellent confrère M. Gambardella, des « Sports de Provence », la Coupe n'est-elle pas la plus démocratique des compétitions ? Tous les clubs sans distinction partent du même pied et le jour de l'ouverture, avant le coup d'envoi, le Grand Olympique est sur le même plan que n'importe quel autre petit club de A..., de B... ou de C... La seule différence entr'eux, c'est leur valeur !...

Voilà le point « névralgique » qui fait dire certains que la Coupe est anti-sportive... pas moins... ! Ainsi pour cet dernière il est inadmissible que l'Union Sportive d'Auchel ait fait match nul avec le Havre A. C. pour finir par perdre « at home » ; que l'année dernière Bully se pavait le luxe d'un « petit ambitieux » de battre le fameux Red Star de Paris : que... mais arrêtons là, il est inutile de remuer le couteau dans une plaie encore sensible.

Les ennemis de la Coupe diront que logiquement Auchel devait être battu au Havre : que Bully n'aurait jamais dû gagner contre le Red Star, etc., etc...

Mais, Messieurs, la logique et le sport sont deux choses qui n'ont rien de commun et c'est justement les imprévue de la Coupe qui la rendent sympathique à tous. Elle aide en outre les petits à sortir de l'ombre et nous n'en voulons pour preuve que le Stade Montois (nous ne citerons que celui-là qui ignoré hier fait aujourd'hui des étincelles dans toutes les compétitions.

Evidemment il y a des matches qui pourraient être un peu plus équilibrés, mais c'est à vous dirigeants, lors de l'établissement des rencontres, de mettre les deux côtés de la balance à peu près au même niveau.

La Coupe dont on ne peut nier la grande popularité a également contribué pour une large part à faire progresser d'heureuse façon notre football. Un match de Coupe a toujours attiré la grande foule. Tenez, tout dernièrement à Auchel il y avait plus de 3.000 spectateurs tant français que polonais pour assister au choc entre l'Union Sportive locale et le Havre A. C.

Demandez donc à ceux-là ce qu'ils pensent de la Coupe qui leur a permis de voir évoluer à Auchel la réputée équipe du Havre. Ils vous diront alors combien cette rencontre fut passionnante et combien elle leur fit plaisir.

Les clubs parisiens ne sont peut-être pas toujours favorisés dans ce vaste tournoi mais comme dit la chanson « Il faut savoir tout prendre avec le sourire ». C'est sportif !

Pour toutes ces raisons, Messieurs, ne « supprimez » pas notre vieille Coupe de France. Vous l'aimons beaucoup et pour ses qualités et peut-être aussi moucons-le, pour ce que vous appelez ses défauts.

L. BERTEMONT

LES RÉSULTATS DU 18 DÉCEMBRE

J.S. Lumbres bat A.S. Audomarois par 10 à 2. — Successivement, peu après le coup d'envoi, les lumbois scorent par 3 fois. Sur corner, les Audomarois manquent un but. A la remise en jeu, les rouges dominent et rentrent 2 nouveaux buts.

A la mi-temps, le score est de 5 buts pour la J.S.L.

A la reprise les audomarois réussiront un but cependant que Lumbres ajoutera 5 nouveaux points à sa marque.

U.S. Cheong-Anstaing 1 A bat Club Athlétique Roubaisien Turcoit 1 A par 9 buts à 1 (match comptant pour le Championnat de division).

Bien qu'opposant une formation mixte, l'U.S.C.A. s'assura facilement l'avantage.

A. S. d'Hellemmes bat E.S. de Mouvaux par 4 buts à 2. — Rencontre disputée à Mouvaux par deux équipes très près l'une de l'autre quoique jouant différemment.

L'E.S.M. pratiquant par longs coups de pied à suivre, l'A.S.H. pratiquant par petites passes à ras-de-terre, mais fignolant de trop devant les buts.

Jeunesse Ouvrière 1 A (Lille) bat Sport Ouvrier Lyssois 1 A par forfait. — Il est très regrettable que ce cas se produise assez souvent.

— Jeunesse Ouvrière 1 B Lille bat Union Sportive du Sud 1 A par 4 buts à 0. Match joué tout à l'avantage de nos lemes de la J.O. Sont à féliciter à la J.O. pour le beau de passes, la ligne d'avants le capitaine et l'arrière-droit : à l'Union, toute l'équipe qui vient de débuter.

Olympique Marcquois 1 A bat U.S. Estaires 1 A par 2 buts à 1. — Estaires, eut l'occasion d'acquérir les 3 précieux points ou du moins le match nul qui eût été plus équitable, la ligne d'avant se montra impérieuse mais se heurta à un excellent gardien de but qui sauva ses bois de situations parfois très périlleuses. Le gardien estarois néanmoins très peu d'occasion de faire voir ses qualités.

Demain Athlétique bat F.C. Fresnois par 8 buts à 2. — Les Demaisiens en grande forme, battirent les courageux Fresnois, résultat que la récente victoire sur Auberchicourt ne faisait pas prévoir. La partie fut menée à vive allure et fut des plus intéressantes à suivre pour le feu pratiqué par les deux équipes.

Les Fresnois ne jouèrent jamais battus, marquant d'ailleurs leurs deux buts dans le dernier quart-d'heure, alors que le D. A. menant de 6 à 0, relâchait un peu.

AU CLUB DES AMIS DE LA SALLE DUNKERQUOISE

En basket-ball Racing Club Calais 1B bat C.A.B.D. 1B par 25 points à 4 ; Racing Club de Calais 1A bat C.A.B.D. 1A par 25 points à 9.

Tout d'abord les équipes s'affrontèrent. Dunkerque semblait vouloir tenir le coup au début de la partie, quand le Racing imposant son jeu mit tout en œuvre pour briser la défense locale et la fin de la première mi-temps fut sifflée sur un score de 19 à 4 en faveur de Calais.

En seconde mi-temps, Dunkerque renforça sa défense et joua avec courage.

Les avants fournirent un jeu plaisant de bonnes passes, mais la défense des visiteurs arrêta toute échappée.

Au coup de sifflet final le Racing menait par 25 à 4. La ligne d'attaque du C.A.B.D. fut bonne, mais manque d'entraînement.

Le match des équipes 1A fut d'excellente facture.

Calais possédait l'athlète Lagache, mais il mena difficilement la partie et si le C.A.B.D. avait pu réaliser, avec plus de précisions dans ses lancements au panier il nous aurait été permis d'enregistrer pour nos locaux, car ils ne furent à aucun moment dominés.

Lagache le meilleur homme de l'équipe fut marqué impeccablement par notre arrière Caloo, qui fut à la hauteur de sa tâche.

L'arrière droit n'en s'est pas moins bien tenu. La ligne d'avants locale joua avec cran, et on a pu enregistrer un peu de progrès dans leur passes.

Le point faible est toujours la précision au panier et ils ne parviendront à ce résultat qu'en s'entraînant rationnellement.

Le score de 25 points à 9, n'est pas excessivement écrasant, contre une équipe qui a battu le Catena qui est de division d'honneur.

Dimanche prochain, il y aura entraînement pour tous les joueurs des équipes 1A et 1B à 9 heures au terrain de l'ancien Pont Thiers.

CROSS-CYCLO-PÉDESTRE

LE CRITÉRIUM DE CROSS-CYCLO-PÉDESTRE DU RACING CLUB LILLOIS

Le Racing Club Lillois, société d'encouragement à tous les sports, organise les dimanches 8 et 29 janvier 1928, un Critérium de Cross-Cyclo-Pédestre en deux manches. Cette épreuve se fera sous les règlements de l'U.V.F. et est ouverte aux licenciés de l'U.V.F.

Les deux manches se feront sur le même itinéraire et sur une distance de 10 à 12 km.

Le parcours sera soigneusement tracé pour éviter toute contestation.

Des prix en espèces et en nature seront affectés aux deux manches.

Deux coupes sont destinées : l'une au coureur ayant le meilleur classement dans les deux manches ; l'autre au Club dont les deux coureurs auront le meilleur classement.

Une plaquette du Ministère de la Guerre, au vainqueur du Critérium.

L'itinéraire est fixé comme suit : Départ du siège du Racing Club Lillois, 27 Bd d'Alsace à Lille, suivre les fortifications intérieurement jusqu'à la porte de Valenciennes, suivre l'itinéraire tracé par le Champ de manœuvres pour rejoindre Ronchin, revenir vers Lille, suivre le Chemin de l'Evêque (face le tir à l'arc) : Route d'Arras vers Lille, entrée dans Lille porte d'Arras monter sur les fortifications à gauche et suivre l'itinéraire tracé pointer la butte face les numéros. Dugardin et continuer jusqu'à la porte de Douai, reprendre la route et suivre l'itinéraire pour franchir la butte des 18 points pour rejoindre la porte de Valenciennes, refaire le même itinéraire jusqu'à la porte d'Arras pour l'arrivée Bd d'Alsace.

Service d'entraînement le dimanche matin à partir de 9 heures Rendez-vous au siège du Racing, sous la direction des frères Vandardonck.

Le droit d'engagement : 5 fr. donne droit de participer aux deux épreuves.

Pour tous renseignements, s'adresser au siège du Racing 27, Bd d'Alsace à Lille ou à M. Porcq, 22 Nicolas-Leblanc à Lille.

BASKET-BALL

LES RÉSULTATS DU DIMANCHE

FOYER LILLOIS 1 BAT AMICALE DU MOULIN DE ROUBAIX PAR FORFAIT (pour le Championnat du Nord).

Foyer Lillois 2 bat Amicale du Moulin de Roubaix par 22 à 4 (Foyer Lillois devient leader du Championnat du Nord).

Foyer Lillois 3 bat Foyer de Douai 1 par forfait.

RUGBY

LILLE RUGBY ATHLETIC CLUB 1 CONTRE IRIS CLUB LILLOIS 1

La rencontre opposant le L.R.A.C à l'Iris n'a pu se dérouler dimanche dernier, en raison du gel, qui rendait le terrain de la Bergerie tout à fait impraticable. En conséquence, le Comité du Nord a décidé de reporter ce match au dimanche 25 décembre.

Le Lille R.A.C., leader actuel du Championnat du Nord, avec 3 points d'avance sur ses suivants immédiats, rencontrera ses vieux rivaux l'Iris Club Lillois, champion du Nord 1924-25-26, en un match comptant pour le Championnat du Nord sur le ground de la Bergerie à Saint-André.

Cette partie dont l'enjeu est capital pour les deux clubs en présence, offre un intérêt qui n'échappera à aucun sportif. En effet, vainqueurs les Irismen pouvaient encore prétendre au titre de Champion, par contre s'ils étaient battus, les Racmen pourraient être considérés comme les Champions du Nord.

Lors du match aller, le public fut agréablement surpris par la clarté et la qualité du jeu fourni. Rien ne nous fait prévoir cette fois une exhibition différente de celle qui vit la victoire du R.A.C.

Ce sera une partie disputée par deux belles équipes en cœur bien accroché, et arbitrée par l'excellent referee du Comité de Picardie, M. Audy de Compiègne.

Le coup d'envoi sera donné à 14 h. 15 très précises. Pour se rendre au Stade de la Bergerie, prendre le tramway O ou R, Grand'Place, et descendre à la gare de Saint-André (12 minutes de trajet). Le terrain se trouve vis-à-vis de la gare, au-delà du Pont de Chemin de fer. Entrée générale aux Tribunes : 4 fr. Les membres de l'Olympique Lillois, sur présentation de leur carte, ne paieront que demi-place.

Equipe Réserves. — Les joueurs non convoqués en équipe première sont priés de se trouver à 9 h. 30 précises au vestiaire de l'Iris Club Lillois, pour jouer sur le terrain de ces derniers, un match amical contre leurs réserves. Coup d'envoi à 10 h très précises.

Pour se rendre au Stade de l'Iris prendre le tramway M et descendre à la Laiterie.

BOXE

UN GALA A MARQUETTE

Le Boxing Club de Marquette, organise le jeudi 26 courant, dans la salle de la Fraternelle à l'occasion des fêtes de Noël un magnifique gala, qui promet, par la présence des boxeurs réputés, de remporter un succès sans précédent.

En voici le programme :

10 r. de 2 m. (gants de 4 onces) : Herlem, 64 k., de Lille vainqueur de Cazanobas (champ. de la Côte d'Azur), Degotte, Manatte, Max Cornille, Gobe, etc., contre Soudan, 64 k. de Tourcoing, vainqueur de Gotier, Corman Etienne, Young Pétain Desmo, Goung, Berriaux 2 fois, Duforeaux 2 fois, etc.

Henri Déja, 61 k. vainqueur de Luten, Fournie, Delobelle, Pollet, Mullier 2 fois contre Pottier, 60 k. de Tourcoing, vainqueur de nombreux combats.

En 8 r. de 3 m. (gants de 4 onces) : Geldof, 60 k. du Boxing Club Marquettois contre Hoults, 60 k. de Tourcoing 10 combats 8 victoires.

En 4 r. de 2 m. : Waroquier, 53 k. le nouvel espoir du Boxing-Club Marquettois contre Belleval, 53 k. élève Lairs.

Cottigny 59 k. du Boxing-Club Marquettois contre Rimpe, 60 k. élève Lairs.

Kid Ferdy, 60 k. du Boxing-Club Marquettois contre Handtschoemerche 60 k., élève Lairs.

Demeulenaere, 56 k. du Boxing-Club Marquettois contre Destié, 56 k., élève Lairs.

Arbitre : M. Ducoulombier. Juges : MM. Lannoy, Bilck et Dubois. Chronométreur : M. Dancoisne.

Malgré l'importance du programme, le prix des places restera le même. Premières : 5 fr. ; Balcons : 4 fr. ; Secondes : 3 fr.

La location est ouverte dès maintenant au Café de « La Fraternelle ».

AUX SPORTS RÉUNIS LILLOIS

La Commission des Sports Réunis Lillois, rappelle aux membres du Club que l'entraînement a lieu aux jours fixés par les Présidents de Section et qu'ils ont intérêt à y participer.

Les lutteurs sont spécialement convoqués en vue des prochains Championnats du Nord et enfin de ne pas perdre de temps la salle est chauffée.

Un appel est fait aux sportifs lutteurs et boxeurs qui voudraient adhérer au Club et suivre les conseils des professeurs De Munter et Giani.

Pour renseignements complémentaires, s'adresser tous les jours à partir de 18 h. 30, au siège, 75, rue de Wazemmes à Lille, où le meilleur accueil leur sera réservé.

DESSILY DÉFIE CLAIBET

Le boxeur Dessily du S.C.A. (poids plume) lance un défi à Clairet d'Auchel en 10 r. de 2 m. ou de 10 r. de 3 m. Pour les conditions, écrire à M. De Decker Marcel, manager du Sporting Club Aznrinois, rue de St-Amaud, impasse Couvez, Annin. (Nord).

JEU DE PAUME

A LA FÉDÉRATION NATIONALE DU JEU DE PAUME

La Fédération Nationale du Jeu de Paume nous communique :

« La Fédération Nationale du Jeu de Paume porte à la connaissance des amateurs et animateurs de la « Pelote-Balle » dit « Jeu de Paume » que la propagande entreprise pour la rénovation du plus beau sport de plein air d'été, et de plus vieux sport français, qui est sans conteste, le «Jeu de Paume», a obtenu des résultats heureux. A ce jour, la Fédération groupe avec la Ligue de Paris qui lui est rattachée, plus de 100 sociétés organisées comprenant : 10 équipes de division spéciale ; 56 de 2e division ; 29 de 3e division ; 28 de juniors A et B et 5 Scolaires. Le Calendrier fédéral qui est en pleine élaboration sera communiqué par la voie de la Presse ».

::: LISEZ TOUTES LES SEMAINES :::

" Les Sports du Nord "

grand organe régional d'informations sportives

LUTTE

UN GRAND GALA AU CLUB ATHLÉTIQUE DE SEQUEDIN A L'OCCASION DE L'INAUGURATION DE LA SALLE

Dimanche 25 décembre à 16 h. 30, aura lieu à Sequedin (près de Lomme), un grand gala de lutte et de poids.

A cet effet, le C. A. Sequedin a conclu un match amical avec les Sports Réunis Lillois dirigés par l'ex-champion De Munter.

Nul doute que les combats seront disputés par les lutteurs de ces sociétés et le clou sera le combat Ponchaut Albert, champion du Nord 1927, professeur à Sequedin contre De Munter ex-champion du Nord, professeur aux Sports Réunis Lillois.

En vue de couler le programme et contenter ainsi les nombreux spectateurs, la Commission a obtenu le concours de Jules Meese de Lomme, plusieurs fois champion du Nord ex-recordman du Monde et international au récent France-Allemagne, cet athlète donnera une exhibition de poids et haltères sur les mouvements réglementaires.

Ajoutons que le siège du Club Athlétique de Sequedin est situé au Petit Cabaret.

LA COUPE CHAILLOT AU C.A. HELLEMMOIS

Dimanche a eu lieu la dernière rencontre de la Coupe Saillot organisée par le Cercle Apollon Hellemmois ; le Club de Sequedin lui donnait la réplique. Le Cercle Apollon dut s'incliner devant les élèves d'Albert Panchaut, quoique débutants ceux-ci particulièrement robustes firent mieux que se défendre, ils vainquirent et sont de sérieux espoirs pour l'avenir.

Par contre, ce fut un succès de propagande pour l'organisateur, car de très nombreux amateurs assistèrent à cette rencontre et en y vit de la belle lutte.

Voici les résultats : poids mouches : Décatoire C.A.H. tombe Defaux C.L.S. en 0' 15" ; coqs : Delbecque C.L.S. tombe Vandenberghe C.A.H. en 15' 30" ; plumes : Van Cortenbosch C.A.H. tombe Delan C.L.C. en 1' 20" ; légers : Ponchaug C.L.S. tombe Vandenbuick C.A.H. en 2' 10" ; mi-moyens Cuvelier C.A.H. tombe Pondizière C.L.S. en 10" ; moyens : Facon C.L.S. tombe Vancortenbruelle C.A.H. en 1' 30" ; mi-lourds : A. Ponchaug C.L.S. tombe Midavaine C.A.H. en 7".

Les combats furent arbitrés par M. Masse de Lesquin. Les juges étaient MM. Dimur, Poissonnier, Demunter et Luc César.

Résultats de la coupe : Lesquin 9 points ; Sequedin 9 ; Lille 12 points. Lesquin remporte la Coupe ayant totalisé ses victoire en moins de temps que le Club de Sequedin.

A noter que la Coupe était destinée au Club réalisant le plus beau résultat devant le Cercle Apollon Hellemmois.

LAIT MONT BLANC

SUCRÉ ET NON SUCRÉ
DEUX PRODUITS FRANÇAIS
DONT LA QUALITÉ VOUS EMERVEILLERA

FEUILLETON DU 22 DECEMBRE 1927. — N° 110

— Biboulet, dit-il, se reprenant à marcher mais tournant le dos à la première direction prise par lui ; où donc c'est qu'j'avais déjà vu c' moins, petit cachotier ?

— Moi ? Je ne l'ai jamais tant vu !

— Bah ! Alors, qui c'est qui t'a dit ?...

— Que c'est un judas d'enfer ?... Oh ! c'est bien simple... Pendant que vous étiez dans la maison du rôteur l'autre jour, avec le grand et sombre savant qui rendait la parole au vieux Pierre en lui creusant la tête, moi, pour me distraire, j'ai été visiter le château, qui est aussi triste que la Joie, mon berceau, vous savez... J'y suis entré... Un pauvre être maigre passe facilement partout : c'est ma tête qui offre le plus de difficulté pour ce genre d'expédition, mais je la fasse... Je croyais le manoir vide...

— Il est donc habité ?

— Parbleu !... Dans la salle à manger, contre les volets fermés de laquelle je me suis glissé, on y parlait d'un certain Isaac Meyer, banquier à Rennes...

— J' connais Rennes et la maison de c' banquier.

— ...Qui devait envoyer un homme déguisé en bénédictin pour l'affaire du mariage...

Ils venaient de couper à travers bois et arrivaient sous le mur extérieur clôturant le parc de Kervoëtre.

— Faut-y que j' sois busard, mai en point et tout ! gronda le jeune paysan, s'arrêtant net et se frappant la poitrine de vigoureux coups de poing... J'avais point compris, non fait !... Mais j' saisis la satanée manigance et l'abomination qui s' prépare l'tout !

Ouais ! ajouta-t-il en saisissant les maigres poignets du nain et en l'enlevant comme un fétu, s'agit d' grimper sur mes épaules et de t' hisser dans c' cormier dont la grosse branche descend par après l' mur dans l' parc.

— C'est fait ! dit Biboulet qui, ayant compris, s'était accroché à la branche avec l'audace d'un écureuil.

Pelo le regardait faire émerveillé.

— Faut pas braire ! reprit-il ; fout' pas bruiler !... T'as la voix si tant grosse qu' ça f'rait r'dresser les endormis !... Moi, j' vas m'en sauver vers maître René, par où j'ai affaire... V'là qu'est bon !...

Toi, garçaille, reste là, attends-me et r'garde ! R'garde à deux yeux... Tu m' diras si quelqu'un s'y a pénétré dans l' manoir !

Biboulet, à califourchon sur le bois, déclara

— Ce n'est pas si dangereux ici que le soir où je combattis le vieux vilain sale... Je connais mon devoir, patron, je vous attendrai. Mais dites-moi, si c'est le judas qu'il faut empêcher d'entrer au château ? faut pas faire tant d'histoires ! Je m'en charge !

— Toi ?

— Moi ! J'ai plus d'un tour !... Et puis, la nuit, dans un jardin inconnu, on peut s'abîmer la figure jusqu'à la gauche...

— Quoi ! tu le tuerais ?

— Dame ! si c'est pour le bien.

— Veux-tu bien te taire, malheureux